

PROVINCE DE HAINAUT ARRONDISSEMENT DE SOIGNIES

VILLE DE SOIGNIES

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAL

SEANCE PUBLIQUE DU 27 AVRIL 2021

Présents : F. WINCKEL, Bourgmestre-Présidente
M. VERSLYPE, M. de SAINT MOULIN, ~~L.Ph. BORREMANS~~, C. DELHAYE,
B. LECLERCQ, Echevins,
H. DUBOIS, Président du CPAS,
J. BRILLET, J.-M. MAES, F. DESQUESNES, S. VOLANTE,
D. RIBEIRO DE BARROS, G. PLACE-ARNOULD, P. PREVOT, M. FERAIN,
B. VENDY, V. HOST, S. DEPAS-LEFEBVRE, ~~N. DOBBELS~~, J. MARCQ,
M. HACHEZ, M. BISET, S. FLAMENT, V. DIEU, I. LAMDOUAR, M. BECQ,
J. RAUX, A. LAIDI, A. VINCKE, Conseillers communaux,
O. MAILLET, Directeur général.

DO2 - AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET CADRE DE VIE - BOUCLE DU HAINAUT - ETAT DE LA SITUATION – MOTION - VOTE

LE CONSEIL COMMUNAL, réuni en séance publique,

Considérant la première Motion votée à l'unanimité lors du Conseil communal du 03 septembre 2019 visant à exiger d'Elia la transparence sur le tracé du projet « Boucle du Hainaut » ;
Considérant la seconde Motion votée à l'unanimité lors du Conseil communal du 16 juillet 2020 visant à réitérer la demande de plus de transparence sur le tracé du projet « Boucle du Hainaut » ;
Considérant la troisième Motion votée à l'unanimité lors du Conseil communal du 23 février 2021 demandant l'abandon du projet « Boucle du Hainaut » en attendant d'avoir l'ensemble des résultats des différentes études ;
Considérant que cette troisième motion demandait également la création d'un comité d'accompagnement, composé de représentants des citoyens et d'élus afin de garantir la transparence des études demandées par les Ministres wallons Willy Borsus et Celine Tellier, et d'assurer la transparence complète vis-à-vis des députés régionaux et fédéraux de l'arrondissement ;
Considérant que la Ministre wallonne de l'Environnement, Céline Tellier, a commandé au Centre de recherche en santé environnementale et santé au travail une étude sur l'impact des rayons électromagnétiques sur la santé, l'environnement et les êtres vivants, dont le rapport est attendu pour le 31 août 2021 ;
Considérant que la Ministre Tellier a refusé d'associer un comité de suivi à cette étude comme cela avait pourtant été demandé par les citoyens et les élus locaux ;
Considérant que le Ministre wallon de l'aménagement du territoire, Willy Borsus, a également fait part de son intention de lancer une expertise complémentaire portant sur les choix technologiques avancés par Elia puisque le premier avis fourni par le bureau d'étude Jing Dai a été remis en question suite à la mise en lumière de liens entre ce dernier et le professeur Ernst, partisan du projet « Boucle du Hainaut » ;
Considérant qu'un comité de suivi a été créé pour veiller à la bonne réalisation de cette expertise ;
Considérant, toutefois, que ce comité de suivi comprend uniquement des représentants du cabinet du Ministre Borsus et de son administration ;
Considérant que les citoyens sont donc exclus du processus puisque leur demande ainsi que celle des élus locaux n'est, à ce jour, pas rencontrée ;
Considérant qu'un comité d'accompagnement composé de citoyens aurait permis une parfaite transparence, ce qui est demandé depuis le début ;
Considérant que lors des visites des Ministres Borsus et Tellier en janvier, les chefs de file et les représentants du groupement REVOLHT ont pu rappeler les inquiétudes et les préoccupations de nombreux citoyens ainsi que les arguments fondés qui justifient la demande d'abandon du projet par l'entière des Sonégiens, élus politiques comme citoyens ;
Que lors de ces rencontres, les échanges furent constructifs et les citoyens se sont sentis entendus ;
Considérant, qu'aujourd'hui, les derniers éléments et les prises de position du Gouvernement wallon déçoivent tant les citoyens que les élus locaux ;
Vu qu'il reste impératif de défendre une approche globale et cohérente à l'échelle du territoire ;

Considérant qu'afin de garantir la transparence des différentes études, il semble indispensable de créer des comités d'accompagnement associant les groupements citoyens et les représentants communaux;

Vu l'intérêt communal dudit projet ;

A l'unanimité,

Article premier : Réitère sa demande visant la création de comités d'accompagnement, composés **de représentants des citoyens** et d'élus afin de garantir la transparence des études demandées par les Ministres wallons Willy Borsus et Celine Tellier, et d'assurer la transparence complète vis-à-vis des députés régionaux et fédéraux de l'arrondissement ;

Article 2 : invite, à nouveau, Elia à retirer sa demande afin qu'elle puisse pleinement prendre en compte les conclusions des différentes études initiées et les futures décisions qui seront prises par la Wallonie pour assurer la protection de la santé humaine, de la santé animale et de la biodiversité ;

Article 3 : Réaffirme la priorité absolue accordée à la protection de la santé et du bien-être des habitants, ainsi qu'à leur qualité de vie, la qualité du patrimoine et le respect de l'environnement, de notre agriculture et du bien-être animal ;

Article dernier : transmet la présente délibération aux communes potentiellement concernées par le projet « Boucle du Hainaut », à Elia, au Ministre wallon en charge de l'Aménagement du territoire, à la Ministre Wallonne de l'Environnement, de la Ruralité et du Bien-être animal, au Ministre wallon de l'énergie, au Ministre-Président de la Région Wallonne, à la Ministre fédérale de l'Energie, au Premier ministre, ainsi qu'aux Présidents de partis PS, CDH, MR et ECOLO.

Par le Conseil Communal :

Le Directeur général,
(s) O. MAILLET

La Présidente,
(s) F. WINCKEL

Pour copie conforme délivrée le :

Le Directeur général,

La Bourgmestre,

O. MAILLET

F. WINCKEL